

L'EXODE RURAL  
ET  
LE DEVELOPPEMENT REGIONAL :  
CAS DU NIGERIA

Par

J. EBERE EZEANYAGU \*

*Présentation sommaire du pays*

Les frontières des Etats Africains nés de la décolonisation sont un héritage de la compétition des grandes puissances en Afrique Noire au XIXe siècle. Le plus souvent, ces frontières ne correspondent ni à des entités physiques, ni à des unités ethniques. Le Nigéria ne fait pas exception à cette règle : il est né des hasards de la colonisation européenne. Ses limites résultent des pressions et des contrepressions anglo-françaises et anglo-allemandes sur ses pourtours. Comme tous les pays d'Afrique Noire, il est une création de l'homme blanc, ou plus exactement de trois personnalités britanniques qui ont orienté et dominé son histoire : Sir George Goldie, son «inventeur», Lord Lugard, son premier grand administrateur, et Sir John Macpherson, celui qui l'a engagé dans la voie de l'Indépendance.

D'abord protectorat, Lagos devint colonie de la Couronne en 1861. Partis de la côte, les Britanniques étendirent leur influence vers l'intérieur. La conquête du Sud se fit sans trop de difficultés en raison de la pénétration relativement ancienne du pays par des missionnaires et des marchands. Par contre, la force dut être utilisée dans le Nord. Pendant longtemps les deux régions restèrent séparées sur le plan administratif. Lagos et les territoires du Sud étaient colonies alors que le Nord, ou L'«*Indirect Rule*» était appliqué, était soumis à un régime de protectorat. La dualité du statut juridique institutionalisait les différences ethniques, sociales et culturelles des deux régions. Ce trait est une constante qui conditionne la vie politique du Nigéria.

Assez vite, les Britanniques constatèrent la nécessité d'établir une organisation centrale qui coordonne les activités des groupements territoriaux. La Constitution de 1922 permit la mise en place d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif qui assistaient le Gouverneur, dont le pouvoir était considérable, de leurs avis consultatifs. Le lent cheminement vers l'Indépendance se poursuivit pendant des décennies selon la

---

\* Chercheur à l'Institut d'Etude du Développement Economique d'Université du Nigéria, Enugu Campus, NIGERIA.

méthode britannique des conférences constitutionnelles. Ce fut la Constitution Recharde de 1946 qui voulait concilier l'unification des diverses régions avec le maintien de l'originalité de chacune d'elles et de la suprématie britannique. Elle dota les provinces de l'Est, de l'Ouest et du Nord de Chambres d'Assemblées réunies au sein d'un conseil régional du Nord ayant un pouvoir consultatif, et le Sud d'un conseil législatif qui pouvait statuer pour tout le territoire.

La constitution de 1951 marque un progrès vers l'Indépendance. Les Nigériens furent associés à l'élaboration du texte qui établissait une organisation pyramidale. Au niveau central existait une Chambre des représentants composée de membres en majorité élus par les Conseils régionaux et un exécutif central dont la plupart des membres étaient nommés par le Gouverneur sur recommandation du Lieutenant-Gouverneur régional et approbation par les Assemblées législatives. La nouvelle organisation méconnaissait par trop l'influence des trois partis politiques les plus importants et la diversité des territoires que la structure centralisatrice étouffait.

En 1954, une Constitution fédérale fut adoptée. Elle donnait une plus large place aux Nigériens dans la gestion des affaires du territoire et, surtout, énumérait les compétences des organes fédéraux (Gouverneur général et Chambre fédérale) et laissait aux trois régions dotées d'un Gouverneur, d'un Conseil exécutif, d'un premier ministre et d'une Chambre régionale d'Assemblée une compétence de principe. La création d'un poste de Premier Ministre fédéral en 1957 terminait l'aménagement parlementaire et fédéral.

L'Indépendance complète fut accordée le 1er Octobre 1960. Le Nigéria reste membre du Commonwealth. La Reine d'Angleterre demeura Reine du Nigéria jusqu'au 1er Octobre 1963, quand fut proclamée la République. Le Gouverneur général, le Dr. Azikiwé, devint Président de la République, régnant, mais ne gouvernant pas.

Comme la plupart des Etats d'Afrique Noire, le Nigéria est marquée par une grande diversité ethnique, linguistique, culturelle, religieuse et économique. Ici, comme ailleurs en Afrique, la pénétration coloniale et le contrôle sur le territoire établi par les autorités furent les fruits de la conquête ou des traités conclus avec les autorités locales. Les résultats de la Conférence de Berlin donnaient aux puissances européennes des zones privilégiées dans lesquelles elles pouvaient librement agir. Ainsi des populations différentes et quelquefois opposées se virent réunies au sein d'organisations administratives que le colonisateur créait en tenant davantage compte de considérations techniques et politiques que de la personnalité et des aspirations des populations. Au Nigéria, les Britanniques se trouvaient en présence de trois ethnies dominantes : Les Haoussas au Nord, les Yorubas à l'Ouest, les Ibos à l'Est. Il paraissait donc logique d'établir une structure régionale autour de chacune d'elles pour préserver leur identité et de constituer une Fédération pour traiter de ce qu'elles pourraient avoir d'intérêts communs.

La Constitution de 1960, légèrement modifiée en 1963 quand le Nigéria devint une République, exprimait cette thèse. Toutes les précautions prises par la Constitution pour aménager les relations entre les régions et la fédération n'empêchèrent pas de nombreuses difficultés d'apparaître très vite. La cause essentielle se trouve dans le fait que les régions reposaient sur une base ethnique et religieuse. Le Nord, peuple d'Haoussas islamisés, s'opposait au Sud où dominaient les Ibos, largement christianisés. A cela s'ajoutaient de grandes différences de structures sociales et de niveau de développement économique. Le Nord, formé en société hiérarchisée, quasiféodale et peu développée, se sentait étranger par rapport au Sud urbanisé, commerçant et industriel, peuplé d'une population volontiers expansionniste. Les subtils mécanismes juridiques mis en place ne pouvaient pas empêcher les populations nordistes d'avoir l'impression d'être « colonisées » économiquement par les industriels et les commerçants Ibos venus du Sud. Inversement, les Ibos craignaient que les Haoussas et les Yoroubas ne s'allient pour les dominer et tirer profit de leur dynamisme. Si l'on ajoute que les grands Partis Politiques : « Le Northern Peoples Congress », « Le National Council of Nigeria and Cameroun », « Le Northern Element Progressive Union », et « L'Action Group » avaient une base régionale et ethnique, on conçoit facilement que le principe de « bargaining » sur lequel reposent aussi bien le régime parlementaire que le système fédéral avait bien peu de chances de s'appliquer correctement. Toute mesure prise par les organes fédéraux était une victoire d'un groupe sur un autre groupe et entraînait le fatal enchaînement triomphe-frustration. Les crises se succédèrent jusqu'à l'intervention des militaires.

Le 15 Janvier 1966, le 16e Régiment de l'Armée Fédérale se mutinait. Le premier Ministre, Sir Abubakar Tafewa Belewa, était enlevé et assassiné à Lagos. Le Sardauna de Sokoto et M.S. Akintola, respectivement Premiers Ministres du Nigéria du Nord et du Nigéria occidental étaient tués eux aussi tandis que les Premiers Ministres du Nigéria oriental et du Mid-West étaient arrêtés le 17 janvier. Les militaires dirigés par le Général J.T.U. Ironsi, Commandant de l'Armée Nigériane, prenaient le pouvoir et suspendaient les dispositions de la Constitution.

L'intervention des militaires au Nigéria est à la fois peu originale et particulière. A l'échelle de cette partie du continent africain, l'intervention politique de l'Armée paraissait être une forme locale du grand mouvement de putschs qui se développait ailleurs depuis 1963. La plupart des raisons qui expliquaient l'intervention politique des militaires en Afrique Noire – corruption, instabilité politique, difficulté économique – pouvaient être invoquées ici. Mais d'un autre côté l'action des militaires nigériens était originale à plusieurs points de vue. D'abord, contrairement à ce qui s'était produit dans d'autres Etats africains, le putsch s'était accompagné de nombreuses et graves violences tant sur les dirigeants que dans la population. Ensuite, l'Armée qui était princi-

palement composée de soldats «tiv» et Haoussas venus du Nord, avait un encadrement essentiellement formé d'officiers Ibos, originaires de la province orientale. Comment, dès lors, ne pas penser à une réaction des Ibos se servant de leurs troupes pour se venger des vexations subies ? Les massacres d'Ibos qui se développèrent dans le Nord au cours de l'été montrent que les mouvement des militaires fut interprété en ce sens. Enfin, les premières déclarations du Général Ironsi, confirmées le 24 Mai dans le programme du gouvernement militaire qui annonçait la volonté de mettre fin au système fédéral, manifestaient clairement l'intention unitaire des nouveaux dirigeants.

La suppression du système fédéral et l'instauration d'une République unitaire regroupant des provinces fut diversement appréciées. Pour les dirigeants du Nord, l'établissement d'un Etat unitaire devait conduire à la domination des Ibos. En effet, si le Coup d'Etat du mois de Janvier se représentait comme unitaire, antitribaliste et moderniste, il était en fait dirigé par des Ibos. Les Haoussas craignaient que, privés des garanties fournies par le fédéralisme, la supériorité de développement économique et culturel des régions du Sud ne donne à leurs ressortissants un avantage considérable. Le fédéralisme apparaissait donc nettement comme un système permettant de concilier l'importance numérique du Nord peu développé (60 % de la population totale du pays) et le dynamisme économique et culturel du Sud moins peuplé.

La réaction ne se fit pas attendre. Après des protestations verbales des chefs traditionnels du Nord, l'opposition à la suppression des régions se manifesta par le massacre des Ibos habitant le Nord. La divergence politique entraîna une guerre tribale réveillant les antagonismes ancestraux que le gouvernement militaire ne parvint pas à juguler. Le second Coup d'Etat du mois de Juillet 1966, le remplacement du Général Ironsi, assassiné, par le Lieutenant-Colonel Gowon, marquèrent la détermination politique de l'Armée mais ne résolurent aucun problème. La haine anti-Ibo provoqua une réaction de défense dans la province orientale.

Ce fut alors le début de la longue guerre consécutive à la volonté sécessionniste de la province orientale appelée Biafra.

La guerre féroce et destructrice qui dura jusqu'à la défaite totale des Armées biafraises au mois de Janvier 1970 marqua l'exaspération de la haine ethnique que le fédéralisme avait certes canalisé pendant les premières années de la République, mais dont il était, par ailleurs, indirectement responsable.

### *Le nouveau système*

L'échec de la tentative sécessionniste du Biafra permit l'application de la nouvelle organisation territoriale fixée par le décret du 27 Mai 1967 pris par le Conseil militaire Suprême. Le gouvernement Militaire décida de constituer douze régions au lieu des quatre anciennes

régions. L'objet de la réforme est simple : il s'agit de disloquer les quatre régions qui avaient un fondement ethnique et religieux. Par là, les militaires pensaient résoudre deux difficultés : d'un côté il s'agissait de donner aux tribus du Sud-Ouest et des Rivières le droit de se gouverner à l'abri de la domination des Ibos du Centre-Est et, d'un autre côté, de briser la puissance Haoussas-Foulanis de la région Nord qui permettait aux chefs traditionnels d'exercer un véritable droit sur l'ensemble de la Fédération.

Le modèle adopté pour le découpage du territoire en douze états prenait en considération l'existence de trois groupes linguistiques dominants : Le Yorouba, l'Ibo, et le Haoussa-Foulani. Dans la nouvelle structure, des groupes sont éclatés : Les Ibos sont dans le Centre-Est et le Centre-Ouest ; les Yoroubas à Lagos, dans l'Ouest et à Kwara ; les Haoussas-Foulanis dans les Etats du Nord-Ouest, Centre-Nord, Nord-Est et Kano ; des groupes moins importants sont formés en régions (Tivs au Benoue-Plateau, Ibibios dans le Sud-Ouest et Kanouris au Nord-Est.

La division des groupes principaux correspond à l'intention évidente d'empêcher la coïncidence entre l'appartenance ethnique et la constitution en une organisation administrative prise en charge par le groupe dominant. Il est certain qu'une telle mesure permettra l'atténuation des oppositions ethniques, qui, privées d'une armature juridique, auront moins de puissance et donc des moyens pour s'exprimer. La restructuration est un incontestable facteur de construction nationale alors que le système fédéral ne pouvait que l'empêcher. On peut également remarquer que la constitution des douze Etats est défavorable au Nord, qui est divisé en six régions, soit le même nombre que le Sud pourtant moins peuplé.

La réforme du territoire appliquée au Nigéria est un aspect essentiel de l'action du gouvernement des militaires au pouvoir depuis 1966. Depuis le premier Coup d'Etat, la constitution parlementaire de 1960 est remplacée par un texte fondamental du 17 Mars 1967. Le décret constitutionnel attribue les pouvoirs législatifs et exécutifs au Conseil militaire suprême à la tête duquel est placé le Commandant Suprême des Forces Armées. A côté de lui se trouve le Conseil exécutif, qui est composé de militaires et de civils. Les régions sont administrées par un Gouverneur militaire assisté d'un Conseil exécutif d'Etat comprenant des civils et des militaires.

Les nouvelles institutions, qui fonctionnent complètement depuis la fin de la guerre du Biafra, ont permis d'incontestables progrès. L'atténuation des oppositions ethniques et régionales rend possible une paix civile plus grande et renforce les chances de former une unité nationale. Le rétablissement quelquefois brutal de l'ordre est favorable à une relance de l'économie d'un pays riche en ressources économiques et en hommes. Toutefois, des problèmes subsistent. On peut regretter que ces mesures positives n'aient pu être prises qu'à l'issue d'une affreuse

guerre civile et après que les procédés de la démocratie représentative eurent été supprimés par un Coup d'Etat. Si des progrès ont été réalisés, ils laissent subsister le danger que constitue la cohabitation de deux groupes ayant un développement et une culture politique trop différente. En outre, la stabilité du régime militaire, condition de sa réussite, suppose que des ambitions concurrentes ne viennent pas déchirer l'armée.

Dans le but de renforcer l'atténuation des oppositions ethniques et régionales, facteur qui permettra à la mise en place d'une véritable unité nationale, le gouvernement militaire du Général Murtala Muhamed a décidé le 3 Février 1976 de constituer le Nigéria des dix-neuf états au lieu des douze anciens états.

Sur le plan économique, bien que la guerre civile (1967-1970) ait laissé derrière elle son cortège de désolation, et malgré les travaux de reconstruction et de réorganisation, le taux de croissance de l'économie du pays s'est élevé à près de 7 % par an pour la période du deuxième plan de développement (1970-1974).

Le taux actuel de croissance de P.N.B. s'établit à 10 % par an.

En termes monétaires, le produit national brut à prix courant est passé de 2,374 millions de naira en 1962 à plus de 3,210 millions de naira en 1966-67. En 1976 il atteint un chiffre spectaculaire de 16.300 millions de naira.

En 1972, l'autorité nigérienne a passé un décret intitulé «Nigerian Enterprises Promotion Decree» No 4/1972, autrement dit «indigenisation Decree» dont l'objectif économique principal est de passer le contrôle de l'économie du pays aux mains des nationaux. Ce décret qui était déjà modifié est entré en vigueur le 1er Avril 1974. Il réserve certaines activités économiques telles que la publicité, boulangerie, fabrication de bougie, transports, etc... exclusivement aux mains des nationaux. D'autres activités économiques telles que la brasserie, le génie civil, la cimenterie, fabrication des engrais chimiques etc, etc, peuvent être entreprises par les investisseurs étrangers à condition de réserver au moins 60 % du capital social aux nationaux. Dans certaines autres activités économiques telles que la construction de navires, la fabrication des instruments des sciences, des médicaments, des véhicules, des textiles, etc etc, il faut au moins 40 % de participation des investisseurs nigériens.

Il est espéré que ce décret va largement améliorer l'économie du pays. Le troisième plan national de développement (1975-1980) est actuellement en cours.

## CHAPITRE 2

### I. *Exposé du Problème*

«Malgré les efforts de développement au Nigéria ces deux dernières décénies, le problème de chômage au lieu de diminuer s'accroît et la disparité dans le niveau de vie dans le monde rural et dans le monde urbain s'augmente. La pauvreté dans les campagnes est à la base de l'exode rural vers la ville. Ce phénomène de l'exode rural aggrave encore la pauvreté rurale et en même temps contribue au chômage urbain... Par ailleurs, d'autres facteurs jouent un rôle important par rapport à la pauvreté du monde rural....» H.M.A. ONITIRI, (Nigerian Economic Society, Presidential Address Ibadan, Nigeria, 1966).

Dans un article intitulé «Rural Poverty in Nigeria» (pauvreté du monde rural au Nigéria) publié dans le journal «Nigerian Observer» du 29 Avril 1975, ANTHONIO Q.B.O. mit l'accent sur la nécessité de maintenir un équilibre entre le développement des centres urbains et le monde rural dans le pays afin de réduire l'exode rural et la pauvreté continue du monde rural.

C'est ainsi que nous considérons utile d'effectuer une étude du problème de l'exode rural et du développement régional au Nigéria en vue de préconiser des mesures susceptibles de réduire l'exode rural dans le pays.

### II. *Définitions de quelques expressions économiques intervenant dans cette étude*

#### **Développement**

Le terme «développement» est défini par Henry Bernstein dans son ouvrage intitulé «Underdevelopment and Development» comme des changements qualitatifs visant à la création de nouvelles structures économiques. L'industrialisation, activités de transformation, existe de toute ancienneté, puisque l'une des définitions donnée à l'être humain est celle de «homo faber». Certes l'occupation fondamentale de l'homme traditionnel est rurale avec la chasse, puis l'élevage et l'agriculture. Mais déjà d'autres labeurs existaient parallèlement tels l'extraction et le traitement de diverses matières premières, d'abord pour fournir à l'agriculteur ou au chasseur ses armes et ses outils, puis pour compléter sa satisfaction, en lui procurant des utilités que l'agriculture ne lui donnait pas : habitation et vêtement. Le Développement selon H. Bernstein consiste donc à donner des changements non pas tellement quantitatifs mais qualitatifs à ces activités de transformation en vue de créer de nouvelles structures économiques.

Les deux termes : Développement et Industrialisation sont à peu près synonymes chez bon nombre de gens de nos jours.

## 22 *Africa Development*

Une région développée est souvent qualifiée de région industrialisée et vice versa. Les vertus du développement paraissent donc découler de l'industrie. Ceci explique en grande partie le désir d'industrialisation chez les pays du tiers monde. En abordant le problème de développement régional, il serait peut-être souhaitable de définir quelques expressions économiques qui vont intervenir dans cet exposé :

### *La région*

Il n'y a pas une définition universelle de la région. Ce qu'on peut dire c'est qu'une région est tout simplement ce que les gouvernements désignent comme telle dans le cadre de la planification. La définition de la région est étroitement liée au problème que l'on veut traiter et de ce fait la région a un aspect dynamique. C'est cet aspect qui est important dans les pays en voie de développement. On dit qu'une division géographique d'un pays caractérisée par une population clairsemée et par des réserves inexploitées de ressources naturelles est une région d'avenir. L'exploitation économique de ces réserves peut favoriser le développement de la région en question et améliorer la croissance nationale. La politique régionale ne porte pas uniquement sur l'industrie mais également sur l'agriculture et l'infrastructure etc.

### *Pôle de croissance*

Un pôle de croissance est un ensemble d'unités économiques de production qui, intégrées les unes aux autres, forment un système complexe qui, dans son élan de croissance et de concert avec d'autres pôles entraîne, par le jeu de multiplicateur et de l'accélérateur, l'évolution plus ou moins harmonieuse des structures d'un pays vers un développement accéléré.

### *Les effets externes (économies externes)*

Une Unité de production peut voir ses rendements s'améliorer par les transformations payées par d'autres agents économiques, qui interviennent dans son environnement.

L'Etat construit par exemple des routes qui diminuent les coûts de transport des marchandises. D'une manière générale les équipements collectifs engendrent des effets positifs qui améliorent l'environnement et font augmenter les rendements des unités de production. Les grandes firmes, par leurs capacités financières, peuvent financer des recherches dont les résultats améliorent l'environnement et engendrent des économies.

Toutefois, il peut se faire que les effets résultant des transformations intervenant dans l'environnement soient négatifs. On parle alors de déséconomies externes.



*Economies d'Echelle*

Au fur et à mesure que la dimension d'une unité de production augmente, du fait de la rationalisation de l'organisation qui s'en suit généralement, on note l'amélioration du rendement et le coût de production baisse. On parle d'économie d'échelle. Toutefois ces économies n'apparaissent qu'à partir d'un certain seuil qui marque ou traduit l'efficacité de la rationalisation aussi bien du point de vue technique que du point de vue commercial. Mais à partir d'un autre seuil, les augmentations de dimensions vont susciter des inconvénients. Des résistances se manifesteront et feront obstacles à l'accroissement des rendements et au-delà d'un certain ordre de grandeur, la dimension engendre des effets néfastes. On dit alors qu'il y a deséconomies d'échelle. L'efficacité des services s'ammenuise, des gaspillages apparaissent, le contrôle devient de moins en moins réel, l'information circule mal, etc.

### CHAPITRE 3

#### *I. Importance et caractéristiques de l'exode rural au Nigéria*

La population du Nigéria a connu depuis longtemps un accroissement spectaculaire passant de 30 millions d'habitants en 1952-53 à plus de 55 millions d'habitants en 1963 soit une augmentation de plus de 80 % en dix ans. Le recensement effectué en 1974 porte la population du pays à environ 80 millions d'habitants. La population rurale du pays constitue environ 70 % \* de la population du Nigéria soit 56 millions d'habitants en se basant sur le recensement de 1974. Il est estimé que 2,4 % environ du monde rural soit 1,344 millions d'habitants quittent le milieu rural nigérian chaque année pour se rendre en ville. Ce taux est très élevé par rapport à ceux qu'ont réalisés les pays européens au moment où ils étaient à des stades voisins de développement. Une très grande partie des émigrants en ville au Nigéria sont des jeunes (filles et garçons) âgés de 10 à 24 ans qui ont terminé leurs études primaires ou secondaires.

#### *II. Le cadre historique sommaire de l'exode rural au Nigéria*

L'urbanisation, processus de la concentration de la population n'est pas un phénomène social nouveau au Nigéria comme dans d'autres pays africains. Dans son ouvrage intitulé «Urbanism as a traditional African pattern» *Sociological Review* Vol. 7, No 1 Juillet 1959,

---

\*Source : *Federal Office of Statistics, Lagos.*

page 31, W. Bascom n'attribue pas les concentrations des populations dans les pays africains au développement des ports, des mines, des industries et des centres administratifs mis en place par les colonisateurs mais à la mode traditionnelle de vie chez les Africains.

En effet le processus de concentration des populations au Nigéria date de centaines d'années. Les guerres inter-régionales parmi les tribus et les royaumes différents au Nigéria avant l'arrivée des colonisateurs au 19e siècle étaient à la base de la migration de la population nigérienne d'une région à l'autre. Les groupes différents des migrants s'installant dans une région ou dans un village n'étaient pas motivés par les «pull factors» tels que la densité de la population, le salaire, les «city Lights» et l'emploi mais par le désir de rester à l'abri des guerres inter-régionales. Sur le plan historique, ils étaient essentiellement cultivateurs ayant normalement une étendue de terre cultivable. Les cultivateurs dont la terre cultivable se trouvait très éloignée de leur foyer pourraient rester deux ou trois jours ou même plus d'un mois dans leur ferme avant de regagner leur maison au terme de leur travail d'agriculteur afin de se reposer ou de participer à une fête religieuse. Cet aspect de double habitation se trouve encore chez quelques tribus du pays.

La croissance accélérée d'urbanisation au Nigéria a commencé probablement après la deuxième guerre mondiale et ceci est marqué plus que avant par une migration massive des habitants du monde rural vers les centres urbains pour rester à titre temporaire ou permanent. Les causes de ce phénomène feront l'objet du paragraphe II suivant.

Etant donné que l'Etat d'Anambra est l'un de deux Etats du Nigéria (l'autre étant l'état d'Imo), qui enregistrent la densité des populations rurales la plus élevée, ainsi que le taux le plus élevé de la migration ruro-urbaine\* notre enquête porte sur la préfecture d'Agouata dans l'Etat d'Anambra.

### III. *Quelques causes de l'exode rural émanant de notre enquête sur la population de la préfecture d'Agouata*

La préfecture d'Agouata est l'une des plus grandes préfectures de l'Etat d'Anambra. Elle comporte 45 villes dont la population totale est de 250,009 d'habitants. La préfecture d'Agouata est divisée sur le plan administratif comme suit :

---

\* Source : Ukwu I. Ukwu : *Rural Employment and Rural Urban Migration in Anambra and Imo State, Occasional Papers, August 1976.*

**\*La Préfecture d'Agouata**

**Division Administrative**

Division Administrative	Noms de villes Composantes	Population
Agouata Sud	Achina, Umuchu, Umuomaku Enougu-Umuonyia, Oneh Agbudu	40,858
Agouata Ouest	Igbo-Ukwu, Oraeri Nanka, Awgbu, Amaetiti	50,984
Agouata Nord-Central	Oko, Ekwulobia, Isuofia, Ikenga, Umuona, Ezinifite	40,845
Agouata Sud-Central	Aguluezechukwu, Ogboji Nkpologwu Akpo, Amesi, Uga	43,395
Agouata Est	Umunze, Ihite, Ezira, Owerre-Ezukala, Nkerefi Ogbunka	41,412
Agouata Nord	Ufuma, Ndikelionwu, Omogho, Amaokpala, Ndiowu, Awa, Ndiukwenu, Okpeze, Ajalli, Akpu, Nwafila, Isulo, Eziagu, Ndiokolo, Ndiokpaleze, Ndiokpaleke	32,515
Total	45	250,009

---

*\*Source : La Préfecture d'Agouata.*

Tableau 1

Population du Nigeria, 1963\*

		En milliers d'habitants														Total tout âge		
		0-4ans	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75+	
Sexe Masculin	4710	4361	3255	2501	3154	2606	2111	1340	1379	682	683	277	447	162	182	331	28 012	
Sexe Féminin	4839	4078	2662	2750	3769	2964	2215	1138	1101	486	534	186	339	111	132	233	27 558	
Total	9549	8439	5937	5251	6923	5571	4326	2478	2410	1168	1217	463	786	273	314	564	55 670	
		34,064																

\*Source: Federal Office of Statistics

Notre étude porte sur les habitants âgés d'entre 10 à 49 ans qui pourraient constituer la majorité de la population jeune du pays soit 61 % (voir le tableau 1).

Nous avons choisi 10 ans comme la base de notre enquête étant donné que les émigrants en centres urbains dans le pays comprennent ceux qui ont terminé leurs études primaires entre dix et onze ans. En ce qui concerne le plafond de 49 ans comme la limite de notre étude de la population, notre enquête préliminaire montre que la plupart des habitants interrogés dans le milieu rural qui sont âgés de plus de 49 ans n'ont pas envie de quitter leur milieu pour habiter en ville en raison principale de leur âge avancé. Par ailleurs, la possibilité de trouver un emploi en ville à partir de l'âge de 49 ans est très réduite.

Dans le souci de faire un tour assez représentatif de la préfecture d'Agouata notre enquête porte sur six villes de taille différente choisies parmi les six divisions administratives de cette préfecture à savoir : Achina au Sud, Nanka à l'Ouest, Ekwulobia au Nord-Central, Amesi au Sud-Central, Umunze à l'Est et Ufuma au Nord.

Ci-après sont reproduits les résultats de l'enquête menée sur 200 habitants de la préfecture d'Agouata, âgés d'entre 10 et 49 ans comprenant 40 familles.

Les questionnaires distribués aux habitants interrogés par quelques étudiants en grandes vacances comportent les questions sur le nom, l'adresse, âge et le sexe du répondant. Le répondant est interrogé aussi s'il veut quitter le monde rural pour se rendre en ville ou pas et pourquoi ? (à donner la raison principale). 139 sur 200 habitants interrogés soit 69,5 % veulent quitter le milieu rural. Les résultats de l'enquête (voir le tableau 2) montrent que ceux qui veulent quitter la campagne à la recherche d'un emploi soit pour la première fois soit pour chercher un emploi mieux rémunéré constituent 51,1 % sur le total nombre des répondants qui ont envie de se diriger vers les centres urbains. 30,5 % sur 200 habitants interrogés veulent rester à la campagne. D'autres raisons motivatrices de migration en ville sont commerce et affaires (16,5 %), apprentissage du métier (9,4 %), fierté professionnelle (5,0 %), attraction de vie urbaine (4,3 %) ; mariage (3,5 %), meilleurs facilités d'enseignement (2,9 %), cours d'adultes (2,2 %), visite de relations (2,2 %), famille nombreuse (1,4 %), et contraintes sociales (1,4 %).

**Tableau 2**  
**Résultats de l'enquête**

Réponse	Nombre	Pourcentage sur ceux qui veulent quitter le monde rural
– Emploi et emploi mieux rémunéré	71	51,1 %
– Commerce et Affaires	23	16,5 %
– Apprentissage du métier	13	9,4 %
– Le bas niveau d'appréciation du métier d'agriculteur vis-à-vis celui d'ingénieurs etc.	7	5,0 %
– L'attraction de vie urbaine (électricité, transports etc.)	6	4,3 %
– Mariage	5	3,5 %
– Meilleures facilités d'enseignements (Professeurs, équipement etc.)	4	2,9 %
– Cours d'adultes	3	2,2 %
– Visite de relations (migration temporaire)	3	2,2 %
– Famille nombreuse	2	1,4 %
– Contraintes Sociales en milieu rural	2	1,4 %
– Ne veulent pas quitter la campagne	61	30,5 % (sur le total Interrogé)
	200	

## CHAPITRE 4

### 1. *Quelques effets de l'exode rural sur l'économie du pays*

En examinant quelques effets de l'exode rural sur l'économie du Nigéria nous avons porté notre investigation sur les répercussions de l'exode rural sur quelques aspects de l'économie qui compliquent le problème de l'industrialisation dans les pays en voie de développement lors de leur premier stade de développement économique, à savoir

- la production agricole
- l'inflation
- Urbanisation accélérée et
- le problème de l'emploi.

#### *Conséquences de l'exode rural sur la production agricole\**

Il nous paraît que la principale conséquence défavorable de l'émigration vers les villes au Nigéria réside dans le fait qu'elle constitue un frein à l'accroissement de la productivité agricole. La production et l'exportation des principaux produits agricoles (cacao, noix de palme, huile de palme, arachide et «benniseed» etc.) dans le pays sont généralement en baisse depuis 1970 (voir les tableaux 3 et 4). 97 % des agriculteurs interrogés affirment que la cause principale de la baisse de la productivité agricole est due au fait que les jeunes qui étaient auparavant à la base de la culture agricole émigrent vers les grands centres pour des raisons diverses. Un autre facteur limitant la production agricole est le fait que le gouvernement Nigérian n'a pas encore mis en place un programme compréhensif de modernisation de l'agriculture afin de réaliser un surplus de la production agricole pour tenir compte de l'augmentation rapide de la population Nigérienne (2,5 % par an).

---

\*La baisse dans les productions agricoles dans le pays en 1972-73 était de 7,0 %. (Source : *Third National Development Plan 1975-80*).

**Tableau 3***La Production des Produits Principaux Agricoles***En tonnes métriques**

Produits Agricoles	Année				
	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
Maïs	2.835.000	2.365.000	4.017.000	4.465.000	Non disponible
Arachides	1.381.000	1.349.000	877.000	1.935.000	N.D
Ignames	9.766.000	7.581.000	6.935.000	7.138.000	N.D
Coton	426.000	105.000	85.000	481.000	N.D.
Manioc	4.516.000	2.571.000	2.901.000	3.582.000	N.D.
Riz	279.000	448.000	486.000	636.000	N.D.
Cocoyam	880.000	1.400.000	1.115.000	476.000	N.D

*Source : Federal Office of Statistics, Lagos.*



Tableau 4

*\*Exportation des Produits Principaux Agricoles*

Produits agricoles	Année					
	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Cacao	195.912	255.912	227.544	213.910	179.159	191.095
Noix de Palme	185.316	242.184	212.184	136.956	184.535	173.767
Huile de Palme	7.644	19.284	1.920	24	22	24.593
Arachide	29.180	136.608	106.164	19.800	30.298	—
Huile d'Arachide	90.300	42.900	39.660	106.992	27.663	274
«Benniseed» (Haricot)	12.084	7.452	3.048	10.440	3.248	4.126

\*Source : *Federal Office of Statistics.*

N.B : Les chiffres pour 1973, 1974 et 1975 sont provisionnels.

## L'INFLATION

L'un des effets de la baisse des productions agricoles dans le pays se fait sentir dans le domaine de l'inflation qui s'était élevée de 4,2 pourcent en 1973 à 9 pourcent en 1974 et à 30 pourcent en 1977.

En ce qui concerne le taux d'urbanisation au Nigéria, ceci est estimé à 21 % par an, ce qui montre un écart très important entre la situation du pays et celle des pays européens au moment où ceux-ci se trouvaient à un stade voisin de développement économique.

Notre recherche indique que l'exode rural a beaucoup contribué au problème de chômage qui s'établissait à 1,31 millions de chômeurs en 1975 \*.

### II. *L'Exode rural et la politique gouvernementale du développement*

Les deux derniers plans de développement national de 1970-1974 et de 1975-1980 reproduits dans les tableaux suivants montrent le niveau d'efforts déployés par l'autorité nigériane dans le domaine du développement régional. Comme le montrent les tableaux 5 et 6, sur le montant de N63,970,000,000 prévu pour la dépense en capital dans le cadre du plan national de développement (1970-1974) pour le développement des villes et des campagnes (Town and Country planning) seule la somme de N49,830,000,000 était en réalité dépensée soit 77,9%.

Le développement régional dans le cadre du plan consistait principalement à l'expansion du service de l'eau, et à la provision de logements. Le troisième plan quinquennal national de développement de 1975-1980 semble avoir reconnu la gravité du problème posé par le déséquilibre de développement spatial dans le pays et a essayé de mettre en place un programme plus compréhensif de développement des campagnes et des villes attardées, pour lequel le plan prévoyait 12,6 % du budget (voir les tableaux 7, 8 et 9 suivants).

---

\* Source : *Third National Development Plan (1975-1980)*.

Tableau 5  
Prévision de dépense en capital révisée  
(1970-1974)

Secteur	Total	Gouvernement Fédéral	Tous les Etats	En millions de Naira												
				Etats Benoué et Plateau	Etat Centre- Est	Etat de Kano	Etat de Kwara	Etat de Lagos	Etat Centre- Ouest	Etat Centre Nord	Etat Nord- Est	Etat Nord- Ouest	Etat de Rivers	Etat Sud- Est	Etat de l' Ouest	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	
A. Economie																
1. Agriculture	267,96C	69,866	198,094	0,527	20,321	47,278	9,453	7,334	19,667	5,600	15,302	9,358	11,956	19,005	24,593	
2. Bétail																
Forêt et Pêche	63,670	9,619	54,051	2,173	5,100	2,734	1,360	6,520	6,313	1,972	4,598	5,314	6,967	2,988	8,012	
3. Mine	36,661	86,661	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4. Industrie	192,384	67,394	124,990	10,000	16,287	7,360	9,460	5,720	30,398	5,216	8,055	3,028	7,106	7,226	15,134	
5. Commerce et Finance	45,337	13,192	32,145	1,664	1,332	2,723	5,000	0,500	2,574	0,904	1,256	3,830	6,849	5,020	0,476	
6. L'énergie	108,570	97,650	17,920	0,54C	-	1,630	2,100	-	7,000	0,400	1,600	0,490	9,250	2,000	2,000	
7. Transport Navigation																
8. Communica- tion	901,829	645,492	256,337	32,155	10,202	11,000	12,200	60,104	29,045	18,892	29,028	10,950	11,370	12,660	19,711	
9. Réhabilita- tion	129,209	129,209	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
0. Souve- rain	33,408	18,800	14,608	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11,454	3,154	
B. Social																
1. Education	1,779,028	1,080,883	698,145	55,079	53,242	72,722	39,493	80,178	94,997	32,984	59,339	31,980	44,498	60,353	73,080	
2. Santé																
3. Travail et Affaires Sociales	399,965	152,064	247,901	14,500	33,111	16,200	7,385	11,690	35,745	19,081	21,046	21,237	10,478	8,428	49,000	
4. Information	152,625	37,690	114,935	3,003	18,176	9,820	7,408	10,680	15,857	5,045	12,934	8,978	6,424	4,186	11,424	
5. Urbanisme																
6. L'eau et adduction de l'eau	41,361	16,058	25,303	1,449	2,956	2,066	3,114	1,000	0,558	2,511	2,849	1,496	2,586	0,800	3,928	
7. L'eau et adduction de l'eau	86,773	65,000	21,773	2,999	2,000	*	1,210	0,200	5,811	0,581	0,530	0,164	2,827	1,080	3,371	
8. L'eau et adduction de l'eau	63,973	22,569	41,401	1,100	7,957	3,200	0,360	1,000	1,491	6,807	7,606	0,790	2,100	4,000	5,000	
9. Sous-Total	144,777	-	144,777	12,266	13,321	9,000	9,592	11,375	20,724	23,988	5,395	6,755	8,970	4,100	23,090	
10. Sous-Total	889,471	293,301	596,090	35,317	74,521	40,276	23,159	35,946	32,186	58,013	50,360	39,420	32,485	22,594	95,813	

\*Ceci fait partie de l'Administration.

		En millions de Naira													
Secteur	Total	Gouvernement Fédéral	Tous les Etats	Etats Benoué et Plateau	Etat Centre Est	Etat de Kano	Etat de Kwara	Etat de Lagos	Etat Centre-Ouest	Etat Centre-Nord	Etat Nord-Est	Etat Nord-Ouest	Etat de Rivers	Etat Sud-Est	Etat de l'Ouest
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
<b>E. Administration</b>															
18. Administration générale	261,657	137,630	124,020	16,497	8,572	6,552	9,244	42,360	5,738	2,309	-	15,536	7,612	3,670	6,000
19. Défense et Sécurité	346,183	346,183	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20. Sous-Total	607,833	483,813	124,020	16,497	8,502	6,552	9,244	42,360	5,738	2,309	-	25,536	7,612	3,670	6,000
<b>D. Finance</b>															
21. Obligations financières	73,671	73,601	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Sous-Total	73,601	73,601	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23. Grand-Total	3,349,933	1,031,678	1,418,255	106,893	136,265	119,550	77,896	150,404	182,921	93,306	109,899	86,936	84,595	86,617	174,893

Source: Third National Development Plan (1975-1987).

Tableau 6  
Dépense Réelle en Capital (1970-1974)

Secteur (1)	Total (2)	Gouvernement Fédéral (3)	Tous les Etats (4)	En millions de Naira												
				Etats Borno et Plateau (5)	Etat Centre- Est (6)	Etat de Kano (7)	Etat de Kwara (8)	Etat de Lagos (9)	Etat Centre- Ouest (10)	Etat Centre- Nord (11)	Etat Nord- Est (12)	Etat Nord- Ouest (13)	Etat de Rivers (14)	Etat Sud- Est (15)	Etat de l' Ouest (16)	
A. Economie	173,195	64,575	108,620	6,815	8,509	27,062	4,306	5,668	6,152	5,629	12,447	9,129	3,567	6,288	15,048	
1. Agriculture																
2. Betail																
Forêt et																
pêche																
3. Mine	45,363	4,747	40,616	1,676	3,892	4,115	1,784	4,054	3,481	2,753	-	5,356	3,935	4,686	6,584	
20,877	20,877	20,877	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4. Industrie	88,523	20,281	68,242	4,575	12,212	4,216	10,410	1,680	8,482	5,224	3,690	3,844	2,219	5,755	5,935	
5. Commerce et																
Finance	56,267	15,673	40,594	0,631	1,591	0,330	7,645	0,500	9,031	2,226	1,015	0,224	10,320	6,839	0,242	
6. L'énergie	112,967	103,376	9,591	-	-	1,862	0,280	-	3,898	0,989	0,555	0,935	0,249	0,089	1,634	
7. Transport																
Navigation																
8. Communica-	516,797	306,726	210,071	25,446	5,268	15,013	2,050	40,751	17,588	19,051	17,902	9,205	31,304	10,844	16,449	
tion																
9. Réhabilita-	54,178	54,178	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
tion																
10. Sous-Total	30,806	15,580	15,226	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,883	343	
	1,098,973	606,013	492,960	39,143	31,472	52,598	25,475	52,653	48,632	34,272	33,609	28,693	51,514	49,384	46,235	
B. Social																
11. Education	254,579	99,087	155,492	7,017	9,920	21,771	7,460	5,440	17,466	17,028	14,483	16,510	9,655	10,720	18,022	
12. Santé	112,029	39,273	72,756	2,354	8,199	6,409	3,940	3,020	10,071	7,034	5,605	5,284	11,180	1,157	8,503	
13. Travail et																
Affaires																
Sociales	28,252	11,174	17,078	0,336	9,474	1,293	5,334	0,877	0,255	0,379	1,288	1,166	3,710	0,337	1,629	
14. Information	41,635	22,320	19,315	2,396	1,693	*	2,943	0,143	3,932	0,669	0,661	1,073	1,841	1,479	2,487	
15. Urbanisme	49,830	16,002	33,828	0,130	2,824	4,513	0,332	-	3,555	7,191	8,417	1,221	2,236	1,494	1,915	
16. L'eau et																
adduction																
de l'eau	129,098	24,000	105,098	5,076	1,821	8,233	2,682	6,947	10,680	26,164	3,415	6,492	0,735	2,886	29,927	
17. Sous-Total	615,423	211,856	400,567	17,309	24,931	42,219	22,691	16,467	45,559	58,465	33,869	31,746	29,357	18,073	62,410	

\*Copi fait partie de l'Administration.

Secteur	Total	Gouvernement Fédéral	Tous les Etats	Etats Benoué et plateau	Etat Centre- Est	Etat de Kano	Etat de Kwara	Etat de Lagos	Etat Centre- Ouest	Etat Centre- Nord	Etat Nord- Est	Etat Nord- Ouest	Etat de Rivers	Etat Sud- Est	Etat de l' Ouest
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
C. Administration															
18. Administration générale	1														
19. Défense et Sécurité	244,666	136,454	108,212	11,493	5,133	21,454	5,488	16,965	4,350	4,436	11,646	14,855	3,825	3,798	4,768
	231,730	231,730	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20. Sous-Total	476,396	368,184	108,212	11,493	5,133	21,454	5,488	16,965	4,350	4,436	11,646	14,855	3,825	3,798	4,768
D. Finance															
21. Obligations Financières	45,976	45,976	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Sous-Total	45,976	45,976	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23. Grand Total	2,236,768	1,232,029	1,004,741	67,945	61,537	116,271	53,654	86,085	98,940	97,173	79,128	75,294	84,776	71,255	113,413

Sources: Third National Development Plan (1975-1980).

Secteur (1)	Total (2)	Gouvernement Fédéral (3)	Tous Les Etats (4)	Etats Bamou et Plateau (5)	Etat Centre- Est (6)	Etat de Kano (7)	Etat de Kwara (8)	Etat de Lagos (9)	Etat Centre- Ouest (10)	Etat Centre- Nord (11)	Etat Nord- Est (12)	Etat Nord- Ouest (13)	Etat de Rivers (14)	Etat Sud- Est (15)	Etat de l' Ouest (16)
C. Administration															
18. Administration générale	10,9	11,1	10,2	16,9	8,3	10,5	10,2	19,7	4,4	4,6	14,7	19,7	4,5	5,3	4,2
19. Défense et Sécurité	10,4	18,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20. Sous-Total	21,3	30,0	10,2	16,9	8,3	18,5	10,2	19,7	4,4	4,6	14,7	19,7	4,5	5,3	4,2
D. Finance															
21. Obligations Financières	2,1	3,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Sous-Total	2,1	3,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23. Grand Total	100,0	100,3	100,1	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Third National Development Plan (1975-1980).

Tableau 8  
Résumé de Prévision de Dépense  
en Capital (1975-1980)

Secteur (1)	Tous Les Etats (2)	Gouvernement Fédéral (3)	Total Tous Les Etats (4)	Etats Benoé et Plateau (5)	Etat Centre Est (6)	Etat de Kano (7)	Etat de Kwara (8)	Etat de Lagos (9)	Etat Centre- Ouest (10)	Etat Centre Nord (11)	Etat Nord- Est (12)	Etat Nord- Ouest (13)	Etat de Rivers (14)	Etat Sud- Est (15)	Etat de l' Ouest (16)
A. Economie															
1. Agriculture	1645,852	750,852	895,007	64,758	95,408	142,556	65,30	14,824	33,521	68,14	73,754	65,44	48,15	63,53	128,617
2. Betail	344,046	173,176	170,869	10,314	15,227	24,682	7,30	17,090	0,303	12,28	20,801	20,08	5,70	10,65	18,365
3. Forêt	109,730	30,014	79,716	9,055	5,355	4,610	9,30	0,500	4,975	5,85	8,438	4,53	2,00	12,70	12,426
4. Pêche	101,554	50,561	42,993	3,367	1,398	1,600	1,70	15,451	2,209	0,10	1,397	0,75	5,54	5,64	3,763
5. Mine et Industrie	2680,425	2680,425	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7. Energie	5315,871	4907,227	408,644	28,938	69,271	23,966	37,81	32,246	43,500	21,29	22,463	8,20	36,23	39,42	45,320
8. Commerce et Finance	1075,238	932,038	143,200	12,000	10,000	8,000	15,00	0,200	10,000	10,00	20,000	20,00	8,00	10,00	20,000
9. Transport	559,355	323,433	235,922	16,900	25,700	16,086	28,65	15,500	12,180	14,18	19,600	10,31	43,10	23,57	10,153
10. Communica- tions	7303,068	6274,342	1028,726	98,990	88,728	55,340	63,99	36,265	200,000	39,12	119,956	108,18	51,65	69,18	76,720
Sous-Total	1338,944	1338,944	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Social	20474,082	17469,005	3005,077	244,332	311,087	276,840	230,05	132,076	344,848	191,53	286,409	237,49	200,37	234,69	315,364
11. Education	2463,822	1656,193	807,629	71,702	78,239	68,647	46,13	30,542	30,807	75,60	90,511	63,26	74,30	65,93	81,857
12. Santé	759,928	314,160	455,768	30,670	62,621	32,430	28,50	53,901	39,690	23,81	42,900	30,55	34,81	22,85	43,041
13. Information	380,225	234,341	145,804	5,415	19,837	6,500	15,90	5,300	5,900	6,19	16,137	16,17	12,31	15,11	17,112
14. Travail Social et Sports	43,187	43,187	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15. Developpement	139,603	24,950	114,653	0,140	22,592	6,203	5,760	19,235	3,228	3,77	11,821	6,75	9,25	6,78	8,614
Sous-Total	3786,765	2272,931	1513,934	119,935	183,269	113,700	96,289	105,105	110,317	109,37	161,049	116,74	130,77	112,67	150,624



Secteur (1)	Tous les Etats (2)	Gouvernement Fédéral (3)	Total Tous les Etats (4)	Etats Benoué et Plateau (5)	Etat Centre Est (6)	Etat de Kano (7)	Etat de Kwara (8)	Etat de Lagos (9)	Etat Centre- Ouest (10)	Etat Centre Nord (11)	Etat Nord- Est (12)	Etat Nord- Ouest (13)	Etat de Rivers (14)	Etat Sud- Est (15)	Etat de l' Ouest (16)
16. L'eau	930,038	317,413	612,625	58,120	57,540	40,000	45,500	44,400	73,975	41,100	42,201	43,49	7,60	31,20	127,500
17. Adduction de l'eau	428,495	154,499	273,996	9,706	28,000	13,240	6,00	70,000	58,000	9,20	7,500	4,50	26,00	4,60	37,250
18. Bâtiments	1837,430	1650,000	187,430	5,000	20,500	30,930	8,00	11,000	30,000	10,00	18,000	10,00	10,00	10,00	24,000
19. Urbanisme	754,867	250,453	504,414	24,299	70,706	21,243	9,20	117,525	31,007	23,10	31,087	38,73	55,50	35,01	47,006
20. Développement des coopératives et des communes	193,294	16,187	177,107	12,782	17,000	17,773	6,50	35,344	11,051	10,55	23,516	16,64	11,20	12,66	10,294
Sous-Total	4144,124	2388,552	1755,572	109,907	193,746	123,186	75,20	278,269	204,833	93,95	122,304	113,36	100,30	94,46	246,050
D. Administration															
21. Défence et Sécurité	3325,517	3325,717	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Administration générale	1124,128	709,210	414,918	24,809	35,955	46,421	25,26	34,960	27,092	36,62	39,866	50,47	40,88	34,16	18,439
Sous-Total	4449,645	4034,727	414,918	24,009	35,955	46,421	25,25	34,960	27,092	36,62	39,866	50,47	40,88	34,16	18,439
Grand Total	32854,616	26165,115	6689,501	490,983	724,077	560,227	426,79	554,414	607,090	431,47	609,628	518,06	472,31	475,98	730,477

Source: Third National Development Plan (1975-1980).

Tableau 9  
Distribution en Pourcentage de  
Prévision de Dépense en Capital (1975-1990)

Secteur (1)	Tous les Etats (2)	Gouvern- ment Fédéral (3)	Total Tous Les Etats (4)	Etats Renou- és et Plateau (5)	Etat Centre- Est (6)	Etat de Kano (7)	Etat de Kwara (8)	Etat de Lagos (9)	Etat Centre- Ouest (10)	Etat Centre- Nord (11)	Etat Nord- Est (12)	Etat Nord- Ouest (13)	Etat de Rivers (14)	Etat Sud- Est (15)	Etat de l' Ouest (16)	Pourcentage		
																Sous-Total	Total	
A. Economie																		
1. Agriculture	5,0	2,9	13,4	13,0	13,2	25,5	15,5	2,7	9,2	15,8	12,1	12,6	10,2	13,3	17,6			
2. Bétail	1,0	0,7	2,6	2,1	2,1	4,4	1,7	3,1	1,2	2,8	3,4	3,9	1,2	2,2	2,5			
3. Forêt	0,3	0,1	1,2	1,8	0,7	0,8	2,2	0,1	0,7	1,4	1,4	0,9	0,4	2,7	1,7			
4. Pêche	0,3	0,2	0,6	0,7	0,2	0,3	0,4	2,8	0,3	0,0	0,2	0,1	1,2	1,2	0,5			
5. Mine et Industrie	8,2	10,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
6. Artisanat	16,2	18,8	6,1	5,8	9,6	4,3	8,9	5,0	6,3	4,9	3,7	1,6	7,7	8,3	6,2			
7. Energie	3,2	3,6	2,1	2,4	1,4	1,4	3,5	0,0	1,5	2,3	3,3	3,0	1,7	2,1	2,8			
8. Commerce et Finance	1,7	1,2	3,5	3,4	3,5	2,9	6,7	2,8	1,8	3,3	3,2	2,0	9,1	5,0	1,4			
9. Transport	22,2	24,0	15,4	19,8	12,3	9,8	15,0	6,5	25,1	13,8	19,7	20,9	10,9	14,5	10,5			
10. Communica- tions	4,1	5,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Sous-Total	62,3	66,8	44,9	49,0	43,0	49,4	53,9	23,8	50,2	44,4	47,0	45,8	42,4	49,3	43,2			
B. Social																		
11. Education	7,5	6,3	12,0	14,4	10,0	12,3	10,8	5,5	8,0	17,5	14,8	12,2	15,7	13,9	11,2			
12. Santé	2,3	1,2	6,8	6,1	8,7	5,7	6,7	9,7	5,3	5,5	7,0	5,9	7,4	4,8	5,9			
13. Information	1,2	0,9	2,2	1,9	2,7	1,2	3,7	1,0	0,9	1,4	2,7	3,1	2,6	3,2	2,3			
14. Travail	0,1	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
15. Développe- ment Social et Sports	0,4	0,1	1,7	1,6	3,1	1,1	1,4	3,5	0,5	0,9	1,9	1,3	2,0	1,8	1,2			
Sous-Total	11,5	0,7	22,7	24,0	25,3	20,3	22,6	19,7	16,1	25,3	26,4	22,5	27,7	23,7	20,6			

Secteur	Tous Les Etats (2)	Gouvernement Fédéral (3)	Total Les Etats (4)	Etats Benoué et Plateau (5)	Etat Centres-Est (6)	Etat de Kano (7)	Etat de Kwara (8)	Etat de Lagos (9)	Etat Centre-Ouest (10)	Etat Centre-Nord (11)	Etat Nord-Est (12)	Etat Nord-Ouest (13)	Etat de Rivers (14)	Etat Sud-Est (15)	Etat de l'Ouest (16)
<b>C. Développement Regional</b>															
16. L'eau	2,8	1,2	9,2	11,6	7,9	7,1	10,7	8,0	10,8	9,5	6,9	8,4	1,6	6,5	17,5
17. Addition de l'eau	1,3	0,6	4,1	1,9	3,9	2,4	1,4	12,6	8,4	2,1	1,3	0,9	5,5	0,9	5,1
18. Batiments	5,6	6,3	2,8	1,0	2,8	5,5	1,8	2,0	4,4	2,3	2,9	1,9	2,1	2,1	3,3
19. Urbanisme	2,3	0,9	7,5	4,9	9,8	3,8	2,2	21,2	4,5	5,4	5,1	7,5	11,8	7,4	6,4
20. Développement des coopératives et des communes	0,6	0,1	2,6	2,6	2,3	3,2	1,5	6,4	1,7	2,4	3,9	3,2	2,9	2,9	1,4
<b>Sous-Total</b>	<b>12,6</b>	<b>9,1</b>	<b>26,2</b>	<b>22,0</b>	<b>26,7</b>	<b>22,0</b>	<b>17,6</b>	<b>50,2</b>	<b>29,8</b>	<b>21,0</b>	<b>20,1</b>	<b>21,9</b>	<b>21,2</b>	<b>19,8</b>	<b>33,7</b>
<b>D. Administration</b>															
21. Défense et Sécurité	10,1	12,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22. Administration générale	3,4	2,7	6,2	5,0	5,0	8,3	5,9	6,3	3,9	8,5	6,5	9,8	8,7	7,2	2,5
<b>Sous-Total</b>	<b>13,6</b>	<b>15,4</b>	<b>6,2</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>8,3</b>	<b>5,9</b>	<b>6,3</b>	<b>3,9</b>	<b>8,5</b>	<b>6,5</b>	<b>9,8</b>	<b>8,7</b>	<b>7,2</b>	<b>2,5</b>
<b>Grand Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Third National Development Plan (1975-1980).

## CHAPITRE 5

### Mesures susceptibles de réduire l'exode rural dans le pays

#### La Politique Régionale : Les Principes Généraux :

##### *Présentation et gravité du problème*

La structure urbano-rurale est une importante manifestation du développement économique, social et politique d'une nation. L'idéal veut que l'espace d'un pays soit organisé de telle façon que l'industrialisation n'entraîne pas de distortion entre les différentes régions du pays, plus simplement entre zones urbaines et zones rurales. Il y a équilibres lorsque les deux milieux croissent harmonieusement, mais dans la réalité l'un se développe aux dépens de l'autre. La croissance économique n'a pas lieu simultanément et uniformément sur l'ensemble du territoire d'un pays et aucune nation ne peut prétendre avoir su maîtriser le problème crucial du développement harmonieux de ses villes et de ses campagnes. L'équilibre qui est observé en certains endroits du globe n'est rien que le fruit du hasard. La question fondamentale qui est posée à tout pays, surtout aux pays en voie de développement est de trouver les moyens de développer rapidement les régions attardées sans entraver pour autant l'essor des régions les plus dynamiques. Seulement ils n'y arrivent que difficilement ou pas du tout. Alors il se crée un déséquilibre entre les villes (qui sont les centres dynamiques) et les campagnes dans la quasi totalité des pays en voie de développement. L'urbanisation se fait avec une rapidité inconnue jusqu'ici et selon le rapport annuel de l'O.C.D.E. C'est en Afrique que la phénomène est le plus rapide avec un taux d'accroissement de 10 % ; pendant que se produit cette révolution urbaine, les zones rurales des pays du tiers monde, loin de voir leur population se stabiliser ou décroître comme ce fut le cas des pays industrialisés, enrégistent une croissance de leur population de l'ordre de 2 % par an. L'impact de l'exode rural est surtout qualificatif car il est composé des éléments les plus jeunes, les plus dynamiques et souvent les plus éduqués des campagnes. La cause fondamentale de ce phénomène est que dans les pays en voie de développement, l'activité économique industrielle a tendance à se concentrer dans une ou quelques zones urbaines qui présentent des avantages économiques multiples (économie externe, marché, école, etc). Cette situation crée le problème de l'inégalité entre régions dont la résorption progressive constitue un objectif légitime et nécessaire du développement. Le but qui doit être atteint est de développer chaque région au maximum de ses possibilités, ceci par le jeu de la répartition sélective consistant à choisir des pôles de croissance au sein des zones les moins développées du pays. Mais cela pose le problème de l'équilibre entre la rentabilité économique et la rentabilité sociale.

*Analyse du phénomène de concentration de l'activité économique dans les zones urbaines facteurs intervenant dans les choix des lieux d'implantation des unités de production.*

L'espace d'un pays n'est pas homogène et il y a des disparités naturelles et artificielles entre les différentes régions. Certaines régions présentent des facilités qui font qu'une unité de production s'y implantera facilement. Dans les pays sous-développés où l'industrialisation est essentiellement le fait de capitalistes étrangers, on choisit bien souvent la solution de facilité négligeant ainsi le rôle social et même économique que peut jouer une entreprise dans une région sous équipée. Il faut ajouter à cela l'absence d'une volonté politique de faire une véritable planification conduisant à l'exploitation optimale des ressources du pays. Il y a donc des raisons économiques et des raisons politiques qui expliquent la concentration. Les facteurs déterminant le choix du lieu d'implantation sont :

- Les relations appropriées dans le contexte régional entre les investissements d'infrastructure et les investissements concernant l'industrie proprement dite. A cela est lié le problème des coûts de transport et celui de la localisation des ressources naturelles.
- Le rôle de la main-d'œuvre qualifiée disponible à l'échelon régional.
- Les incidences pour le schéma d'implantation industrielle des économies d'échelles et des économies externes.
- Les caractéristiques des industries dont le lieu d'implantation optimale pourrait être dans les régions les moins développées.
- Les raisons liées à la stratégie des firmes étrangères.

Les critères de sélection et d'implantation des projets doivent se situer dans le cadre plus large de la politique et de la planification économique du pays. La sélection des projets peut être l'un des instruments efficaces d'aborder le problème de l'exode rural. La concentration des unités de production dans les grands centres du Nigéria à savoir Lagos (la capitale du pays), Kano, Ibadan, Enugu etc., a largement contribué, avec leurs avantages économiques multiples, (économie externe, emploi, école etc) à l'accélération de l'exode rural. Par exemple, la ville de Lagos qui est la ville la plus industrialisée du pays présente une population de plus de 1.500.000 d'habitants sur une

superficie de 70 Km<sup>2</sup> avec la densité de 8.000 habitants au Km<sup>2</sup>. Il est indéniable que l'importance de la pression démographique dans les grands centres du pays contribue largement au problème du chômage urbain dans le pays. Comme c'est le cas dans d'autres pays en voie de développement. La pression démographique dans les grands centres des pays en voie de développement est sans doute liée au problème de l'accroissement rapide de la population dans ces pays. Pour la première moitié de ce siècle le taux annuel de croissance de la population du tiers monde dépassait 1 %. Or il atteint actuellement 2,6 %. Il faut rappeler que durant le 19<sup>ème</sup> siècle, la population des pays actuellement industrialisés n'a progressé que de 0,8 % par an et à présent, le taux annuel de croissance de la population des pays développés est de 1 %. Il est à apprécier que le pourcentage de dépense en capital prévu dans le cadre du troisième plan national destiné au développement des villes et des campagnes attardées est plus élevé par rapport à celui du plan national précédent. Mais il reste à voir si le troisième plan de développement national va atteindre les objectifs visés dans ce domaine. Il est peut être très tôt de constater qu'il n'y a pas encore des progrès appréciables réalisés dans ce domaine, deux ans avant la fin du plan.

*Les petites et moyennes entreprises – comme instrument de développement régional.*

Trois catégories d'industries peuvent être relevées : les petites, les moyennes et les grandes industries. Il faudrait d'abord dégager l'incertitude ou la définition de la terminologie : petites, moyennes ou grandes entreprises.

Dans un rapport publié par les Nations–Unies en 1958 sur «*Le Développement de l'Industrie Manufacturière en Egypte, en Israël et en Turquie*», les termes de moyennes et grandes entreprises sont appliqués à tous les établissements industriels employant au moins 10 personnes.

En Inde, les petites entreprises comprennent les établissements industriels ayant un capital maximum de 500.000 roupies soit 100.000 dollars U.S.

Aux Etats-Unis, une industrie est officiellement une «petite entreprise» au sens de la Loi si elle n'occupe pas une position dominante dans sa branche, et si elle emploie moins de 300 salariés. Elle est considérée comme une grande usine si elle emploie plus de 1.000 salariés.

Il découle alors de toutes ces définitions que les termes de petites moyennes ou grandes entreprises n'ont que de fonctions relatives.

Prenons un cas précis : à Kadouna, au Nord du Nigéria, il existe une usine textile, créée en 1958 par la Compagnie britannique «*David Whitehead and Sons*», avec la participation financière du Gouvernement de la région du Nord. Sa capacité de production est plus de

30 millions de mètres de tissus de coton par an, avec plus de 1,000 employés. C'est une grande entreprise, étant donné que sa capacité de production est très élevée ainsi que le nombre d'employés, et le capital d'investissement.

La «*Textile Mills Limited*» à Ikeja, Lagos (NIGERIA) dans laquelle s'associent des capitaux du Gouvernement de la région occidentale et des capitaux américains, suisses et italiens, avec la capacité de production de 16 millions de mètres de tissus de coton par an, est également une grande industrie. Mais cette usine sera classée selon le critère américain de classement, dans la catégorie de petites entreprises puisqu'elle emploie moins de 1.000 personnes.

Il faut souligner toutefois que la très grande majorité des entreprises qualifiées de petites ou de moyennes au Nigéria sont créées avec des ressources du Pays alors que les industries dites grandes ont une participation des capitaux étrangers élevée. Au Nigéria, la petite ou moyenne entreprise est une unité de production dont le coût d'investissement en machines et équipement ne dépasse pas N150.000.

Tout en gardant des liens très étroits entre les petites et moyennes entreprises, on cherchera dans cet exposé à définir les petites usines non pas en termes statistiques mais par certains critères fonctionnels qui font que leurs problèmes et leurs possibilités diffèrent quelque peu de ceux des grandes entreprises.

Mais avant de faire ça, il faudrait distinguer l'industrie à domicile, l'industrie artisanale et la petite usine.

*L'industrie à domicile* (cottage Industry) est la fabrication réalisée au ou près du foyer individuel essentiellement par une main d'oeuvre familiale – exemple : la poterie.

*L'industrie artisanale* est la fabrication réalisée en ateliers par des artisans travaillant seuls ou avec un petit nombre d'aides payés ou d'apprentis, sans division poussée du travail. L'artisan, lui-même, en est le centre, et les articles sont produits pour la plupart à la pièce, avec des variations individuelles, et souvent sur les indications du client. Les tisserands, charpentiers, forgerons offrent des exemples d'artisanat.

Mais il existe aussi des activités artisanales nettement modernes qui surgissent avec l'industrie et les techniques modernes. Il ne s'agit pas à proprement parler de fabrications, mais de services. Exemple : réparations d'automobiles, réparation et entretien de postes de radio et d'autres appareils électriques et travaux photographiques.

L'usine, petite ou grande, se distingue de l'industrie artisanale par sa plus grande division du travail et le besoin de planification et de coordination. Le directeur, plutôt que l'artisan, en est le personnage central.

Revenons maintenant sur les critères fonctionnels qui distinguent les petites entreprises des grandes usines : Personnel d'encadrement peu spécialisé, direction unique, difficultés d'obtenir des capitaux sur le marché financier, pas de position particulièrement forte pour vendre ou acheter sur un grand marché, le plus souvent des liens relativement

étroits avec la collectivité locale parce que leur propriété et leur direction appartiennent à des personnalités locales et qu'elles dépendent des marchés et des sources d'approvisionnements les plus proches.

Les petites entreprises peuvent jouer un rôle important dans l'aménagement régional, la décentralisation industrielle, et le développement de l'industrie rurale ou des petites villes. Dans bien des pays du Tiers Monde, la tendance à la concentration excessive autour de la capitale pose un sérieux problème. Pour la combattre, il faudrait encourager l'implantation de petites entreprises dans les villes ou zones rurales.

Dans une publication par «Africa Confidential» (journal publié à Londres) du 2 Novembre 1973, intitulé «TANZANIA : ECONOMIC SHAKE-UP» on révèle les efforts faits par le gouvernement NYERERE d'utiliser la création de petits établissements industriels dans le milieu rural comme un des moyens de freiner l'exode rural.

La plus récente enquête industrielle menée en 1975 au Nigéria sur les petites et les moyennes usines employant plus de 10 personnes apporte les résultats suivants :

En milliers de Naira \*\*

Ensemble d'usines	Ensemble d'employés N'000	Ensemble de Recettes brutes	Ensemble de Valeur ajoutée N'000
1.036	175.287	1.476.524	683.671

Il est estimé que les 3/4 de ces usines sont installés dans les centres urbains du pays. Cela pourra donner une idée sur le manque d'équilibre dans le développement spatial au Nigéria. Les gouvernements des pays en voie de développement devraient prendre alors des mesures pratiques et intégrées destinées à encourager le développement des petites industries soit directement au moyen de l'action gouvernementale soit indirectement en stimulant et soutenant l'action des associations industrielles des coopératives, des personnes privées et des sociétés commerciales. La création d'un milieu favorable au développement des micro-industries à travers des dispositions législatives est très essentielle. Le gouvernement doit adopter une attitude propre à encourager les hommes d'action et d'entreprise à entrer dans l'industrie, même s'ils doivent commencer modestement. Une politique fiscale qui favorise le reinvestissement des profits dans les nouveaux développe-

-----  
 \*\*Source : *Economic Indicators Vol. 12, 1976.*



ments industriels est un élément important. L'autre point essentiel est, naturellement, de créer un réseau d'énergie électrique, des services de transports, d'adduction d'eau, des services de santé et d'enseignement, et tous les autres éléments d'infrastructure physique et sociale qui sont si importants pour le développement industriel.

L'expérience prouve qu'une entreprise ne s'implante pas dans une région démunie de ces éléments. Le problème vient du fait que, pour des raisons historiques et autres, l'essentiel du développement de l'infrastructure et des services sociaux s'est fait dans les villes, ce qui explique en partie la préférence des industriels pour les villes qui d'autre part concentrent l'essentiel du marché national. Par suite de la négligence virtuelle ou délibérée des campagnes les salaires versés en ville sont supérieurs aux salaires agricoles. Il y a là un cercle vicieux. Dans le cadre d'une structuration adéquate de l'espace économique d'un pays, il convient donc d'engager les dépenses nécessaires pour fournir l'infrastructure dont ont besoin les campagnes pour y attirer l'implantation des industries. Comme nous avons souligné plus haut l'autorité nigériane reconnaît bien le problème posé par l'exode rural et la nécessité de se servir de la sélection et d'implantation de petites ou moyennes entreprises comme instrument de décentraliser la concentration des unités de production dans les centres urbains. Mais, et c'est un grand mais, sa politique d'industrialisation n'est pas accompagnée ou du moins n'apparaît pas être accompagnée d'un programme de développement qui tient en compte le rôle très important que peuvent jouer les petites industries dans le domaine de développement régional et de réduction du problème de l'exode rural. Il y a, par exemple, des investisseurs nigériens du secteur privé qui se plaignent que leurs efforts de monter des petites usines même dans le monde rural ne sont pas toujours encouragés par l'autorité du pays. En effet, le gouvernement, avant de donner accès aux terrains industriels et au crédit aux investisseurs demande à ce qu'on fournisse une étude de faisabilité, et une sécurité sous forme d'immobilisation, ce qui ne sont pas toujours à la portée des «petits» investisseurs. Il y a bien sûr des centres de consultation industrielle établis par le gouvernement pour aider les investisseurs à effectuer l'étude de faisabilité des projets industriels. Mais l'expérience montre que ces centres de consultation industrielle sont le plus souvent handicapés par leurs procédures bureaucratiques. Ce qui fait que la demande de service de consultation auprès de ces centres tarde à avoir une prompt suite. Par fois on met six mois, neuf mois ou même un an avant d'avoir une réponse qui pourra même être négative. Il y a donc bon nombre d'investisseurs dans le pays qui préfèrent poursuivre le commerce qui donne une rentabilité plus vite que l'industrie du moins à court terme au lieu de «perdre» leur temps aux procédures bureaucratiques.

Cet exposé sera terminé avec quelques directives destinées aux autorités d'un pays en voie de développement qui veulent entre-

prendre un programme pour encourager la modernisation et le progrès de la petite usine, ou encore rassembler et coordonner un certain nombre de mesures plus ou moins disparates déjà mises en place.

D'abord, il faudrait insister pour que le programme ne soit pas copié directement sur celui d'un autre pays. Au contraire, si ces idées peuvent être prises dans les programmes de nombreux pays, elles ne doivent être utilisées qu'avec les adaptations appropriées.

Deuxièmement, il serait préférable de créer une direction spéciale du Ministère du Développement Industriel qui sera seulement chargé de la tâche de promouvoir le développement de la petite industrie. Cet organisme spécial ne devrait pas être chargé aussi de la grande usine : ceci pour deux raisons : d'une part, les problèmes et les besoins de la petite industrie sont assez différents de ceux de la grande industrie. D'autre part, lorsqu'une administration centrale est chargée du progrès de l'industrie à tous ses différents stades, les problèmes de la petite entreprise risquent d'être négligés. L'administration centrale, avec son personnel limité, n'arrive jamais à s'occuper des nombreuses petites usines qui, bien qu'individuellement peu importantes, sont au total, capables de devenir un secteur très important, et dynamique, de l'économie.

En troisième lieu et finalement le programme de développement de la petite usine devrait être complet. Il est ordinairement peu utile de se borner à créer un organisme chargé de rendre le capital et le crédit plus facilement accessibles à la petite industrie. Les résultats obtenus en matière de développement peuvent être décevants, parce que les petits industriels peuvent être limités par des facteurs tels que le manque de connaissances techniques, l'insuffisance des études de marché, la mauvaise conception des produits et le manque de compétence pour planifier et diriger l'expansion d'une affaire. De même un service d'information technique en soi, ou un service de consultation, ou un institut de recherche industriel n'auront qu'un effet limité s'ils sont séparés.

Le programme d'action devra être vaste intégré, de sorte que chaque type d'assistance renforce les autres et soit renforcé par eux.

#### *Les possibilités d'un redressement du déséquilibre*

La tendance à la polarisation de l'activité en général autour des zones urbaines au Nigéria est inquiétante car à partir d'un certain seuil les problèmes de gestion et de qualité de vie deviendront insolubles. Les économies d'échelle feront place à des déséconomies. Les effets externes deviendront négatifs. «Pour certains rien n'est possible sans une remise en cause totale de la politique actuelle et sans la mobilisation des masses autour d'une solution à la chinoise avec tout ce que cela implique de mutation sur le plan idéologique, politique et économique. Pour d'autres, il importe de faire confiance aux mécanismes naturels de l'offre et de la demande. Si la situation devient trop intenable dans les

villes, un mouvement de reflux vers les campagnes se produira automatiquement et, si ce mouvement ne se produit pas, c'est qu'à tout prendre la vie dans les villes présente des compensations suffisantes pour se justifier (O.C.D.E.). On se contentera de dire que ces instruments de l'économie classique ne peuvent résoudre les problèmes du sous-développement. Deux autres thèses s'affrontent également : celle du développement rural prioritaire et celle du développement urbain prioritaire. En tout état de cause on ne saurait dire que ces deux thèses s'excluent. Et comme il est écrit dans une étude de la B.I.R.D. «Ce n'est pas par une place plus grande au développement urbain qu'on obtiendra la solution de tous les problèmes ; les fermes, les villes, les marchés, les agglomérations intermédiaires et les grandes villes forment un continu au sein duquel il faut prendre une série de mesures complémentaires les unes des autres, si l'on veut obtenir une meilleure utilisation des ressources nationales».

Une autre mesure à préconiser en vue de réduire l'exode rural dans le pays consiste à la création d'un système destiné à faciliter les échanges notamment commerciaux entre villes et campagnes, augmentation réciproque du pouvoir d'achat des deux communautés rurales et urbaines et donc fixation de termes de l'échange à des niveaux rémunérateurs pour elles deux, développement du système de stockage, des réseaux de communication et de marché.

### *Le problème des transports*

Jusqu'à présent l'autorité du Nigéria a porté une attention prioritaire aux axes routiers et au chemin de fer traversant le pays de bout en bout au lieu de porter l'attention sur le développement des réseaux de transport irrigant les régions. Pour contrecarrer la tendance vertigineuse à la polarisation autour des zones urbaines, il est urgent de concevoir un système de rayons convergeant en un point central, chaque rayon représentant la distance qui peut être parcourue en un jour par différents moyens de transport. Il faudra créer :

- des routes de communication (ville—campagne)
- des routes de ferme (village—lien central)
- de grandes routes (petite ville—grande ville)

Un système bien planifié de chemins cyclables disposés en rayons autour d'un point représente un choix bien plus sage parce qu'il est fiscalement gérable et parce qu'il est raisonnable de penser que les habitants des villages voisins et des hameaux puissent circuler sans avoir besoin de quitter un endroit pour habiter dans un autre endroit en raison de problème de transport.

*Le développement agricole*

Notre enquête sur la population de la préfecture d'Agouata indique que 5,3% des gens interrogés veulent quitter le monde rural parce que leur métier d'agriculteur n'est pas aussi hautement apprécié que d'autres métiers (médecins, ingénieurs etc). En effet l'autorité nigériane n'a pas encore réussi à faire apprécier l'agriculture chez la population nigériane. Cette mentalité de travail au Nigéria et aussi dans beaucoup d'autres pays du tiers monde est due au fait du genre de la structure de l'enseignement du colonisateur qui n'était pas conçue en fonction des besoins économiques du pays, mais en fonction de ceux de la métropole.

L'enseignement donné, comme nous l'avons souligné plus haut, était du fait de la formation des pasteurs et des pères qui assuraient l'enseignement, essentiellement classique et littéraire, et préparait surtout la jeunesse aux carrières libérales et administratives. Or c'est de techniciens dont le besoin se faisaient cruellement sentir.

Cet état de chose demande la réforme des structures socio-économiques par une réforme agraire liée à la création d'unités agricoles rentables et mécanisées et une politique gouvernementale vigoureuse visant à populariser le métier d'agriculteur. Le gouvernement du Nigéria a mis en place un programme agraire appelé O.F.N. (Opération Feed the Nation) qui lance un appel aux nationaux de pratiquer l'agriculture. Ce programme ne peut pas être qualifié de réforme agraire mais c'est un pas en bonne direction. Nous sommes d'avis qu'il sera souvent nécessaire de mener d'abord une enquête très large et très sérieuse pour déceler les facteurs qui mettent gravement l'obstacle au développement agricole. Toute étude de ces facteurs négatifs doit porter sur des régions bien définies par leur écologie et leur milieu humain et c'est à cette condition qu'on parviendra à tirer au clair les problèmes qui se posent et à leur trouver des solutions élaborées dans le détail nécessaire. On s'attachera tout particulièrement à ce qui détermine les décisions prises au niveau de l'exploitant. Y a-t-il différents types de fermiers, chacun avec ses besoins et ses aptitudes propres? Si l'agriculture n'a pas progressé, la faute en est-elle à une insuffisance de la recherche appliquée, à l'absence de mesures destinées à satisfaire les besoins de l'exploitant? S'il existe des procédés commodes et économiquement attrayants pour relever la productivité de la ferme, pourquoi les fermiers repugnent-ils à les adopter? Des réformes doivent-elles être apportées au régime foncier? Le paysan trouve-t-il sur le marché les fournitures, l'outillage, l'équipement, les moyens de traction etc., et bénéficie-t-il du crédit qui lui permettrait d'acheter ces articles? Une fois qu'on possédera les réponses à ces questions et à celles qu'implique l'établissement d'un diagnostic précis de la situation, l'on pourra, semble-t-il, établir un programme de réforme destiné à éliminer les goulôts d'étranglement repérés. Tout plan conçu à l'échelle national manquera de

réalisme s'il ne prévoit pas une grande variété de mesures correspondant à une variété également gradée de situations. Le plus souvent, la programmation est trop générale et trop éloignée des problèmes propres à chaque région. Une fois arrêtés les plans détaillés concernant la mise en valeur, il sera indispensable d'assurer la coordination des organes de l'Etat à tous leurs niveaux : ferme, municipalité, région, pays, en vue de leur exécution. Comme le développement agricole et rural est soumis à l'influence de facteurs très nombreux, aussi seront les organes intéressés. Les principes généraux et les procédures applicables aux impôts et aux prix, la commercialisation, le financement, l'instruction publique et la formation professionnelle, le régime foncier etc... tout devra être axé sur les objectifs qui ont été choisis.

L'un des goulots d'étranglement les plus graves dont souffre l'agriculture provient du manque de main-d'œuvre et c'est là évidemment, un point très important lorsqu'on examine ce qui peut être entrepris dans un pays. L'effectif et la qualité du personnel agricole africain ne s'élèveront probablement qu'avec lenteur car toute la peine qu'on prendra pour recruter, former et instruire ces travailleurs ne contrebalancera pas l'attrait qu'exercent sur l'Africain instruit les nombreuses autres possibilités qui s'offrent à lui. Il ne s'ensuit pas qu'il soit moins nécessaire d'améliorer les conditions de service, de renforcer et de réorienter la formation professionnelle des Africains.

#### *L'aide extérieure par rapport au développement rural*

Etant donné la multiplicité des éléments à prendre en considération, une opération de développement rural a besoin de 10 à 20 ans pour murir et porter ses fruits. Cela n'est pas tout à fait conciliable avec les impératifs des organismes donateurs d'aide. Cela souligne la nécessité pour les pays en voie de développement de compter surtout et avant tout sur leurs propres forces. Le problème de développement régional au Nigéria ne relève pas de l'aide extérieure mais de la planification et de l'exécution.

Il faut néanmoins reconnaître le fait que certains pays en voie de développement, du fait même de l'étroitesse de leurs dimensions économiques actuelles ou potentielles ne peuvent se permettre de promouvoir un véritable politique régional.

#### **CONCLUSION**

Le problème posé par l'exode rural au Nigéria nous amène à dire qu'il est absolument nécessaire pour l'autorité nigériane d'aborder avec plus de sérieux et de détermination la politique de développement régional à travers la sélection et l'implantation des unités de production, le développement de l'infrastructure régionale et le développement de l'agriculture.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bryce, M.D. : – *Creating a Practical Industrial Development Programme* (1962).
- Buchanam, K.M. et Pugh, J.C.: – *Land and People in Nigeria*, London, University of London Press, 1955.
- Building the New Nigeria*: – Associated Press of Nigeria, Ltd., Lagos, 1970.
- Crowther, M.: – *The Story of Nigeria*, London, Faber and Faber, 1962.
- Fajana and Biggs: – *Nigeria in History*, Longmans of Nigeria Ltd., Ikeja, 1964.
- Federal Ministry of Commerce and Industry: – *Industrial Labour, an Introduction Guide for prospective Investors*, Federal Ministry of Information, Lagos, 1963.
- Federal Ministry of Commerce and Industry: – *One Hundred Industrial possibilities in Nigeria, Lagos*, 1962
- Federal Ministry of Information: – *Second National Development Plan*, Lagos, 1970–74.
- Federal Ministry of Labour: – *Quarterly Review*, 1942–64.
- Federal Office of Statistics: – *Digest of Statistics*, Lagos, 1948–67.
- Federal Office of Statistics: – *Digest of Statistics*, Lagos, 1974–1976.
- Federal Office of Statistics: – *Economic Indicators*, Lagos, 1975.
- Federal Office of Statistics: – *Industrial Survey of Nigeria*, 1963.
- Federal Office of Statistics: – *Nigeria Trade Summary*, Lagos 1973, 1974, 1975, 1976.
- Gunther, John: – *L'autre Afrique*, Gallimard, Paris, 1958.
- Hopkind, John: – *Economic Development Projects and their Appraisal*, (IBRD 1967).
- Investment in Nigeria*: – Washington, 1960.
- Kibly, Peter: – *Industrialisation in an Open Country: Nigeria, 1945–1966*.
- Kibly, Peter: – *Measures to Promote the Development of Indigenous Industry a Report to the «Federal Ministry of Commerce and Industry» U.S. Agency for International Development*, 1962.
- Kibly, Peter: – *The Development of Small Industry in Eastern Nigeria*, U.S. Agency For International Development, Lagos, 1962.

- Marchés tropicaux et Industries et Travaux d'Outre-Mer: – Paris, 1962–1964.
- Mitchison, Luis: – Nigeria, Newest Nation, Praeger New York, 1960.
- National Development Plan: – Federal Ministry of Economic Development, 1962–1968.
- Nigeria: The First Black Power: – *Newsweek*, March 4, 1974.
- Nigeria, The Political and Economic Background: – Royal Institute of International Affairs, Oxford University Press, 1960.
- Nigeria, Un «Grand» de l'Afrique: – *Le Monde Diplomatique*, Décembre 1973.
- Nigeria Year Book 1965: – Lagos Times Press Limited.
- O.C.D.E.: – «Promotion des Petites et Moyennes Entreprises par les Actions Collectives», 1970.
- O.C.D.E.: – *Réflexions sur la croissance économique du Nigéria* (1967)
- O.E.C.D.: – *Manual of Industrial Project Analysis in Developing Countries*, (Vols. I & II: 1968).
- Okigbo, P.N.C.: – *Nigeria National Accounts 1950–1967*, Federal Ministry of Economic Development.
- O.N.U.D.I.: – *Evaluation of Industrial Projects*, 1965.
- O.N.U.D.I.: – «Politiques et Programmes pour le Développement de la Petite Industrie», 1967.
- P.U.F.: – *Le Nigéria* (1968), Collections «Que sais-je?»
- Raj, K.N.: – *Application of Investment Criteria in the Choice between projects* (*Indian Economic Review*, August 1976).
- Rosenfeld, F.: – *Techniques of Analysis and Evaluation of Industrial Projects* (P.U.F. Paris, 1966).
- Staley, E. et Murse, R.: – «*La Petite Industrie Moderne et le Développement*».
- The Economic Development of Nigeria: – (Rapport de B.I.R.D.)*, Baltimore, 1955.
- The Nigerian Hand Book: – West African Publicity Ltd., London, 1936.*
- Third National Development Plan: – Federal Ministry of Economic Development, Lagos, 1975–1980

## SUMMARY

In the following article, the author is discussing an issue which is vital to underdeveloped countries. Rural depopulation is indeed one of the major problems they are facing now-a-days.

After a brief introduction devoted to the description of the different stages in which the process of unification went through, he presents the problems of rural depopulation in Nigeria. The article can be divided into two main parts:

1. The analysis of the problem of rural depopulation in relation to regional development.
2. The suggestion of some measures which could reduce rural depopulation in Nigeria.

But before coming to the heart of the matter, he mentioned that the increasing number of unemployed people has been «the last drop which overflowed the cup». In fact the problem of rural depopulation has been found as one of the main causes of unemployment in Nigeria. Therefore, any attempt to solve the problem of unemployment necessarily passes through an analysis of the problem of rural depopulation in Nigeria. There are two fundamental causes of rural depopulation: a historical and an economic one.

### I.— *The historical cause:*

Inter-regional wars between the different tribes and kingdoms of Nigeria in the 19th century made the population migrate from one region to the other. The groups which established themselves in a region or a village were not motivated by the «pull factors» such as the density of population, salaries, city lights and employment but by the desire to stay away from these inter-regional wars.

### 2.— *The economic cause*

In addition to informations about their name, address, age and sex, the people who were interviewed were also asked whether they wanted or not to leave rural areas for towns and why. The following causes of rural depopulation have been found:

- (1) Employment or better-paid employment
- (2) Commerce and business
- (3) Trade apprenticeship
- (4) The low level of appreciation of agriculture trade compared to that of engineers
- (5) City lights



- (6) Marriage
- (7) More facilities for learning
- (8) Adult courses
- (9) Visits of relatives
- (10) Large family
- (11) Social constraints in rural areas.

The consequences of rural depopulation on a few aspects of the economy of Nigeria are:

- (a) a fall of the agricultural productivity: the production and export of the major agricultural produce such as Cacao, Palm-oil, Peanuts and Bennisseed have fallen;
- (b) the rise of inflation from 4.2 per cent in 1973 to 30 per cent in 1977;
- (c) quick urbanisation;
- (d) increasing unemployment;

In order to stop rural depopulation and restore equilibrium between urban and rural areas, the author suggests the following measures:

- (a) more attention should be paid to the social and economic implications of the setting up of industrial units. The criteria for the selection and setting up of projects should be included in the over-all policy of economic planning;
- (b) the setting up of small or middle-sized firms in small towns or villages should be encouraged because they can play an important role in regional development, industrial decentralization and the development of rural and small town industries;
- (c) the governments should encourage local business-men to enter the field of industry even if they must start modestly, by applying a taxation policy which favours reinvestments of the profits in new industrial projects;
- (d) the governments should also set up electric lines, transport services, water supply, health and teaching facilities, in brief all the social and physical infrastructures which are important for industrial development;
- (e) development programmes should not simply be imitated from other foreign programmes;
- (f) it is advisable to set up in the ministry of industrial development a special section in charge of promoting the development of small-sized industry.